



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil d'Administration du 25/03/2024

Sous la Présidence de M. HERMENT

Nombre de membres 12

Etaient présents : 9 membres – 1 procuration : 10 votants

50/2024 Approbation du budget primitif pour l'exercice 2024

Le Président expose :

Le budget primitif de l'exercice 2024 de la Régie Intercommunale de Télédistribution se présente comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section d'investissement</u>		
Propositions réelles (hors reprise des résultats antérieurs) :	258 815.70	50 000.00
Opérations d'ordre :	0.00	92 817.93
Excédent d'investissement reporté :	_____	<u>115 997.77</u>
TOTAL GENERAL :	258 815.70	258 815.70
<u>Section de fonctionnement</u>		
Propositions réelles :	542 970.86	389 003.00
Opérations d'ordre :	92 817.93	0.00
Excédent de fonctionnement reporté :	_____	<u>246 785.79</u>
TOTAL GENERAL :	635 788.79	635 788.79

La section d'exploitation inclut comme les années précédentes une aide à l'association des bénévoles EVA (télévision locale) de 1 500.00 euros.

Délibération rendue exécutoire suite à la publication le :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget de l'exercice 2024 chapitre par chapitre présenté en équilibre comme suit incluant les résultats antérieurs :

- section d'exploitation	635 788.79 €
- section d'investissement	258 815.70 €

DONNE son accord pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 500.00 euros à l'association des bénévoles "EVA" de la Télévision Locale du Val d'Argent.

CHARGE le Directeur d'engager les dépenses prévues au budget et de signer à cet effet les bons de commandes, contrats et conventions éventuellement nécessaires pour le bon déroulement des opérations.

Délibération adoptée à l'unanimité (10 voix pour)

Le directeur de la RIT



Jean-Marc VALENTIN



Le président de la RIT



Marcel HERMENT

Délibération rendue exécutoire suite à la publication le :